

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°005/2019

OBJET : Administration Générale : demande de subvention auprès du Conseil Régional concernant le Déplacement du Monument aux Morts de la commune de Drap – Révision du plan de financement.

L'an deux mille dix-neuf, le 5 du mois de Mars à 19 heures

le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 février 2019

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENZANDOTTI/ Catherine DINI /Charles BEVACQUA/ Nathalie DIGANI/ Véronique PINAI / Christine DECORDER/ Jean-Yves LESSATINI/ Gracienne DODAIN/ Jean-Luc CAMBRA / Eddie DEGIOVANNI / Sophie ESPOSITO

PROCURATIONS : Françoise DAMILANO à Gracienne DODAIN / Martine DUNOYER DE SEGONZAC à Nathalie DIGANI/ Jérémy GIBELLIN à Catherine DINI / Marc LEROY à Jean-Yves LESSATINI.

ABSENTS : Guy GRANIER/ Régine RODRIGUEZ/ Taoufik FATFOUTA / Sonia CHAKROUNI/ Pierre VESTRI / Mélanie MORINI / Delphine BOLLARO.

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu l'articles L 2334-42 du Code général des collectivités territoriales

Vu la délibération N°039/2018,

Considérant la nécessité de réaliser des travaux pour rendre accessible à la population le Monument aux Morts de Drap,

Considérant la nécessité d'abroger la délibération N° 101/2018 relative au plan de financement à la Demande du Conseil Régional,

Considérant le plan de travaux détaillé comme suit :

Plan de financement :

Financeurs	Montant H.T	Part de %
Etat – Ministère des Armées	1 560€	13%
Commune	4 440€	37%
Région PACA	6 000€	50%
Total opération	12 000€	100%

Après avoir entendu le rapport de présentation

Il est décidé au Conseil municipal :

-d'autoriser le Maire, ou son représentant, à solliciter d'autres co-financements le cas-échéant,

-d'autoriser le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 16 **Votants** : 20 **Absents** : 07

Contre : 00

Abstentions : 00

Pour : 20

AINSI FAIT, ENSEMBLE A DRAP
 LES JOUR, MOIS ET ANNEE DESSUS
 POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
 Robert NARDELLI
 Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 8/3/2019
 et publication en mairie le : 11/3/2019